

St Paulin : Heureuse naissance.—Dme H. B.—Grâce obtenue.—L. D.—*Ste Perpétue* : Faveur. Offrande pour le Calvaire.—Dme A. B.—*Ste Rose du Dégelé* : Offrande de \$1.00 pour messes.—Dme L. Voisine.—*Ste Sophie de Lévrard* : Offrande de 50 sous pour grâce obtenue.—Dme Nap. Nault.—*St Stanislas* : Trois faveurs obtenues. Off : \$1.25.—Une abonnée.—Guérison après neuvaine.—Une abonnée.—*Ste Thècle* : Guérison d'un animal. Off : 30 sous.—Dme Ed. L.—*St Tite* : Faveur.—Une abonnée.—*St Tite des Caps* : Guérison de ma petite fille, après promesse de m'abonner aux annales.—Dme C. Ménard.—*St Wenceslas* : Faveur après promesse d'un abonnement.—Dme P. V.—*St Wenceslas* : Guérison. Off : 50 sous pour messe.—Dme P. D.—*Trois-Rivières* : Faveur.—Dme P. L.—Guérison sérieuse obtenue à ma petite fille, après usage de roses bénites et promesse d'offrande.—Dme Arthur Gélinas.—Faveur. Off : 25 sous.—Dme Moisan.—Guérison de mon fils, séminariste, atteint d'une surdité grave.—Une abonnée.—Guérison d'une maladie de nerfs. Off : 20 messes.—Dame E. B.—*Sanford, Maine* : Faveur. Off : un abonnement et 40 sous.—M. A. Richer.—*Sherbrooke* : Guérisons et faveurs obtenues.—Une zélatrice.—Faveur.—Une abonnée.—*Suncook, N. H.* : Guérison obtenue. Off : \$1.00 pour messes en l'honneur de N D du Cap.—Melle R. D.—*Ukerton* : Préservé d'une opération. Off : un abonnement.—M. Altia Jutras.—*Val Brilliant* : Grâce particulière. Off : 25 sous.—Dme L. Lauzier.—*Verner, Ont.* : Faveur.—Une abonnée.—*Victoriaville* : Guérison de mon bébé. Off : 50 sous.—Dme S. F.—*Warwick* : Faveurs. Off : 85 sous.—Q. M. M.—*Watertown, Conn* : Guérison d'un mal d'yeux. Off : 25 sous.—*Webster, Mass* : Guérison après promesse de m'abonner.—Dame A. P.—*Yamachiche* : Guérison. Off : \$1.00.—Cornélius Heatcoat—Faveur. Off : \$1.00 pour messes.—M. L.—*Yamaska* : Grâces. Off : 10 sous.—Mlle A. P.

LA BALANCE ET LA JUSTICE

Un boulanger de Sainte-Foye, petit village près de Québec, prenait le beurre dont il usait, à un cultivateur des environs. Un jour, il lui sembla que les boulettes n'avaient pas le poids convenu ; il se mit donc à les peser, et, à chaque livraison, il constata plus ou moins de déficit. Notre homme perdit patience et porta plainte contre son vendeur. Le juge les fit comparaître à son tribunal.

—“Avez-vous des balances ?” demanda-t-il au cultivateur.

—“Oui, Monsieur le juge”.

—“Et des poids ?”

—“Je n'en ai pas”.

—“Comment, alors, pouvez-vous peser votre beurre ?”

—“C'est bien simple. Depuis que le boulanger m'achète du beurre, je prends mon pain chez lui, et ce sont ses pains d'une livre qui me servent de poids pour peser mon beurre. Si le poids n'y est pas, c'est la faute du boulanger et non la mienne”.

Salomon eût embrassé notre homme.